

Les effets des mesures d'austérité

Fraude sociale

Sur les 20 milliards d'euros pointés dans le rapport d'information parlementaire, 16 relèvent des entreprises, mais Sarkozy ne parle que des quatre autres en désignant les salariés, en général, comme des fraudeurs potentiels.

En 2010, 63 % des entreprises contrôlées par les contrôleurs URSSAF ont dû payer des redressements.

Les accidents du travail et maladies professionnelles non déclarés par les employeurs coûtent 1 milliard à la Sécurité sociale.

Le travail non déclaré représenterait 9 à 15 milliards.

Augmentation des impôts : 1,7 milliard €

Le tour de passe-passe consiste à ne pas absorber les 2,2 % d'inflation de 2011 pour revaloriser les tranches d'imposition.

Il suffira que les revenus des ménages augmentent de 1 % pour que les contribuables passent à la tranche supérieure et que ceux qui n'étaient pas éligibles à l'impôt le deviennent.

La hausse est évaluée à 5 % sur les foyers fiscaux. La facture sera payée fin 2012, après les élections.

Réduction des dépenses de Sécurité sociale : 700 millions € (dont 500 sur la santé)

Cette mesure renforce les inégalités en terme d'accès aux soins et l'addition est payée par les malades et les assurés sociaux. Elle s'ajoute à la journée de carence pour le privé et le public, à la taxation des complémentaires et au déremboursement des médicaments.

Le reste à charge des patients sans complémentaire santé s'élève aujourd'hui à 45 % ; de plus en plus de citoyens, dont 19 % d'étudiants, n'ont pas de mutuelle. 29 % de la population et 34 % d'étudiants renoncent à des soins pour raison financière.

Dans le même temps, le groupe Sanofi-Aventis affiche 9,2 milliards de bénéfices pour 30 milliards de chiffre d'affaires, bénéficie de la niche fiscale du crédit-impôt-recherche pour 100 millions d'euros, vient de boucler un plan de 4 000 suppressions d'emplois et annonce 1 800 suppressions supplémentaires pour 2012, dont 800 dans la recherche. Les dividendes versés aux actionnaires passeront de 34 à 50 %

Les dix exigences de la CGT pour sortir de la crise

- Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux.
- Contrôler les aides publiques aux entreprises.
- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.
- Stopper les suppressions d'emplois.
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
- Réformer la fiscalité en profondeur
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits.
- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
- Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique.

Impôt sur les sociétés des grandes entreprises : 1,1 milliard € (seulement pour 2012 et 2013)

On est loin des 170 milliards d'aides qui profitent essentiellement aux grandes entreprises qui grâce à ces mesures payent en moyenne 8 % d'impôt sur les sociétés pendant que les plus petites entreprises en payent 30 %.

L'État supprime des fonctionnaires chargés de la collecte de l'impôt alors que la fraude fiscale est estimée entre 45 et 50 milliards d'euros.

Baisse des aides sociales : 500 millions €

Cette mesure concerne :

- 4,7 millions de foyers pour les prestations sociales alors qu'elles ont permis à la France d'avoir l'un des plus hauts taux de natalité en Europe qui représente un atout pour l'avenir ;
- 3 millions de foyers pour l'allocation de rentrée scolaire alors que l'accès à l'éducation devient un problème pour les bas et moyens revenus, remettant en cause l'égalité des chances tant souhaitée par le président Sarkozy ;
- 6 millions de foyers pour l'aide au logement alors que les prix des loyers ont explosé dans les dix dernières années.

Retraite : 100 millions €

62 ans imposés en 2017 et non plus en 2018.
67 ans pour une retraite à taux plein.

Dès 2012, le salarié né en 1952 partira à 60 ans et 9 mois contre 60 ans et 8 mois imposé par la réforme.

Cette réforme, refusée par 70 % de la population sert essentiellement à calmer les agences de notation au dire de Sarkozy pour garder son triple A.

Mais pour les salariés, c'est une triple peine :

- recul de l'âge légal ;
- augmentation de la durée de cotisation ;
- baisse du niveau des pensions.

Hausse de la TVA : 1,8 milliard €

Cette mesure est des plus injuste car elle pénalise plus particulièrement les plus modestes pour qui la TVA représente 16,6 % de leur consommation par rapport à leurs revenus pour seulement 8 % pour les ménages plus aisés et presque rien pour les plus fortunés.

(en milliards d'euros)	HAUT REVENU	SALARIÉ
Réduction des dépenses de Sécurité sociale		0,7
Anticipation retraite		0,1
Augmentation de 19 à 24 % du prélèvement forfaitaire sur les dividendes et intérêts	0,6	
Majoration exceptionnelle de l'impôt sur les sociétés (2012 et 2013)	Entreprise 1,1	
Augmentation des impôts sur le revenu		1,7
Baisse des aides sociales		0,4
Augmentation TVA de 5,5 à 7 %		1,8
Rappel plan août 2011	0,2	3,0
TOTAL	1,9	7,7